

ZAC Ivry Confluences • Maitrise d'œuvre Urbaine
Urbanisme / Architecture / Paysage / Environnement / Concert'action



ATELIER AMÉNAGEMENTS DU « PARC »

04/10/2021

PRÉAMBULE MÉTHODOLOGIQUE

ENJEUX PARTAGÉS LORS DE LA BALADE

Synthèse des thématiques d'échanges

Compte-rendu et enjeux

Éléments de conclusion pour le projet urbain

ATELIER BETA

Préambule méthodologique

Synthèse des échanges et enjeux

SUITES À DONNER : NOS PROPOSITIONS

**PREAMBULE
METHODOLOGIQUE**

PRÉAMBULE MÉTHODOLOGIQUE

Démarche et méthodologie

L'atelier était ouvert à 25 participants et s'est déroulé en deux temps :

ETAPE 1

Une balade à vélo sur le secteur du futur parc, composée de 4 escales animées par l'équipe de maîtrise d'œuvre urbaine :

- **Une escale sur les usages** et pratiques du parc intitulée « Parc actif »
- **Une escale sur la programmation** des grandes emprises bâties intitulée « Identité du parc »,
- **Une escale sur les ambiances** paysagères appelée « Différents milieux au sein du parc »,
- **Une escale sur l'accessibilité** et les mobilités urbaines nommée « Parc ouvert »

ETAPE 2

L'atelier s'est poursuivi par un repas puis un temps d'échange et de synthèse des enjeux retenus.



ENJEUX PARTAGÉS
LORS DE LA BALADE

Matin

SYNTHÈSE DES ENJEUX PARTAGÉS AVEC LES MEMBRES DE LA MOE LORS DE LA BALADE

Lors de notre balade à vélo, de nombreux sujets ont été abordés dont voici quelques exemples :

- Source d'Inspiration / singularité du Parc de Seine / complémentarité avec les parcs & espaces verts déjà existants (parc des Cormailles, Bois de Vincennes...)
- Liens / (mi)lieux / écosystème / place du vivant / rapport à l'eau...
- Conflits d'usage / nuisances (bruit) / rayonnement vs proximité
- Typologie des activités (ré)créatives : sportives, intimes, contemplatives, évènementielles... mais aussi productives
- Morphologie du « parc » (forme paysagère) & porosité (avec le reste de la ville)
- Gestion des espaces publics vs espaces privés (engagement / charte / « propriété » ville) pour éviter la « privatisation des communs ».
- Commerces du quotidien (Boulangerie) vs commerces de destination (boutique de Seine)
- Sécurisation du site & facteurs d'ambiance
- Accès (notamment PMR), cheminement et stationnement
- Cheminements & mobilité(s)
- Activités (autonomes, évènementielles) et modèle économique

UN « PARC » QUI ORCHESTRE LES FLUX POUR SE RENDRE ACCESSIBLE

PARC OUVERT

Un des enjeux majeurs de ce nouvel équipement parc est d'organiser la cohabitation. Si les participants souhaitent des aménagements qualitatifs, ils ne souhaitent pas perdre l'aspect «sauvage» des Berges qui sont des « réservoirs de biodiversité ».

Des flux qui organisent la marchabilité et l'accessibilité piétonne pour permettre un rapport contemplatif, une approche bucolique du territoire à l'abri de la circulation et des nuisances sonores.

Ces flux doivent être reliés aux cheminements doux communaux et intercommunaux. Plusieurs leviers de travail sont évoqués par les participants de l'atelier

- **A l'échelle départementale**, engager une réflexion avec le Comité Départemental du Tourisme qui développe des sentiers de randonnées urbaines
- **A l'échelle de la ville d'Ivry** en se reliant aux itinéraires en cours de conception par le collectif Colocco pour relier le quartier du moulin aux berges de Seine en s'appuyant sur les venelles d'Ivry Port
- **A l'échelle de la rue**, en réalisant des opérations commando type « ma rue est un jardin » (Cf. Nantes) pour contribuer à leur embellissement et renforcer les continuités paysagères



UN « PARC » QUI ORCHESTRE LES FLUX POUR SE RENDRE ACCESSIBLE

PARC OUVERT

Des flux non motorisés plus efficaces, qui organisent les **traversées pendulaires à vélo** avec la piste RER Vélo mais aussi des zones qui, à l'image du remblai de bord de mer, puissent devenir des « pistes d'apprentissage » pour les petits et les nouveaux modes de mobilité actifs (draisiennes, vélos, rollers, trottinettes ...). Dès aujourd'hui, l'association « Vélo d'ici et d'ailleurs » organise des stages d'apprentissage en bord de Seine, sur la route bleue.

Des flux multimodaux qui reposent sur le déploiement d'un réseau de transports collectifs plus dense et diversifié. Au-delà du réseau existant, les habitants attendent :

- l'arrivée du bus T-zen, à haut niveau de service, la mise en place de stations Velib', l'arrivée potentielle du métro dont l'horizon est «incertain».
- la mise en place de navettes : une navette urbaine pour relier ponctuellement, comme le week-end ou l'été, les quartiers du plateau aux berges et au parc, ou à destination des personnes âgées, mais aussi des navettes fluviales pour traverser les rives. Evocation des « passeurs de rives » de l'entreprise d'insertion «Au fil de l'eau ».

Enfin, les débats se sont cristallisés sur l'insuffisance de **stationnements voitures**. Si les habitants comprennent la nécessité de valoriser les modes actifs au regard des enjeux environnementaux, **la voiture reste un mode de transport indispensable pour les familles nombreuses**, les personnes à mobilité réduite.... De plus, les activités qui se déploient en bord de Seine peuvent nécessiter l'apport d'accessoires, peu compatibles avec l'usage des transports collectifs : glacières, jeux de plein air...

Des solutions émergent : l'idée d'un **parking relais réversible**, qui puisse être mutualisé avec les entreprises durant la semaine, retient l'attention des participants. Le WE et en soirée, il devient accessible pour les « visiteurs ». L'idée est aussi **d'optimiser la vacance des places de stationnement alentours pour éviter d'artificialiser les sols**. Le **parking du centre commercial « Quai d'Ivry »**, par exemple, sert pour accueillir les fidèles de la mosquée chaque vendredi.



UN « PARC » QUI SYNCHRONISE LES ACTIVITÉS DANS L'ESPACE ET LE TEMPS

PARC ACTIF

La tentation est forte de vouloir des commerces de proximité à « portée de vue » et à « portée de main ». Cette idée est amplifiée par ce principe de la « ville du ¼ d'heure ».



Une première tension se révèle entre la nécessité de **répondre à deux fonctions** :

- **Les fonctions du quotidien qui s'adressent aux futurs habitants des logements situés en bordure du parc** : commerces et service de proximité (boulangerie, superette...)
- **Les fonctions récréatives à destination des visiteurs du parc** : un espace de respiration principalement fréquenté le week-end, des activités récréatives et familiales, des offres de restauration diversifiées, des boutiques de « Seine » (à l'image des boutiques de plage en bord de mer).

En raison de son attractivité et de ses équipements sportifs, le parc va générer de nombreuses activités qui peuvent se télescoper. Il apparaît **nécessaire d'orchestrer la variété des pratiques et des publics pour éviter les situations génératrices de conflits d'usages** :

- **Intergénérationnels** > quelle sécurisation et quelle acceptation de nuisances pour les jeux d'enfants en bas des immeubles ?
- **Communautaires** > appropriations excessives, mésusages, espaces genrés...
- **Événementiels** à forte audience > stationnement sauvage, nuisances sonores...

UN « PARC » QUI SYNCHRONISE LES ACTIVITÉS DANS L'ESPACE ET LE TEMPS

PARC ACTIF

Pour cela, un groupe de participants propose d'inventer une typologie pour classer les activités :

- **Des activités « show off »** exposées aux flux, type skate Park
- **Des activités contemplatives**, nécessitant de l'intimité comme le yoga
- **Des activités festives** qui peuvent être source de nuisances sonores : concerts, guinguette...
- **Des activités libres** : plage, murs de graff libre, piste de danse (street danse, salsa...), jeux d'enfants ... qui mixent les ambiances

Le principe de « prairie » qui renvoie à des espaces capables, « pas trop aménagés pour laisser de la liberté », est apprécié par les participants.

Autre sujet : les équipements sportifs, dont l'enjeu est de s'adresser à tous les publics, tous les sexes, tous les âges :

- Des activités symboliquement moins genrées comme le volley-ball ou encore des équipements sportifs qui valorisent des approches moins performatives comme l'escalade.
- D'autres qui s'adressent à un plus grand nombre : badminton, équipements de workout pour débutants, slackline pour travailler son agilité.



UN « PARC » QUI SYNCHRONISE LES ACTIVITÉS DANS L'ESPACE ET LE TEMPS

PARC ACTIF

La tentation est forte de faire supporter de nombreuses fonctions à ce parc au risque de l'étouffer, de le saturer.

Le parc, pour se singulariser, doit se donner une ambition programmatique qui va devenir sa « marque de fabrique ». Le rapport à l'eau paraît majeur pour définir « SA » destination.

Le parc s'étire, se rétracte, s'endort, se réveille, s'agite... bref, il vit ! **Les activités doivent s'ajuster à ces variations** d'ou l'accent mis sur des aménagement potentiellement évolutifs.

- Selon la saisonnalité : été et hiver
- Selon les temporalités : moments de la journée, de la soirée, de la semaine ou du week-end

Penser les modalités de gestion (et de sécurisation) qui varient en fonction des aménagements du parc et de son degré d'ouverture.

- Comment éviter la privatisation des cheminements pour rendre accessible les espaces aux visiteurs et non pas uniquement aux riverains ? L'idée d'une charte est évoquée.
- Comment préserver l'intimité des habitants du « parc » et la préservation des liens de voisinage face à la densité des flux le week-end ?
- Quel degré d'ouverture pour le Parc ? Faut-il clôturer le parc ou seulement quelques zones, installer des caméras... ?

Les habitants proposent 3 leviers pour répondre à ces enjeux :

-
- **Synchroniser la livraison des équipements publics et des services de proximité avec la livraison des logements** pour éviter le « syndrome Minoterie » (saturation des usages sur un point de contact – l'avion - qui devient un point de crispation).
-
- **Etablir une charte d'usage et définir un statut juridique des « espaces verts communs »**, propriété de la ville, pour garantir l'accès à tous les publics et pas uniquement aux riverains qui pourraient être tentés de « privatiser » ces espaces, notamment en cas de mésusages.
-
- **Adosser le « parc » à un modèle économique pour amortir le coût des ressources humaines en matière de gestion, d'entretien et de sécurisation** du « parc » pour ne pas tout faire supporter à la collectivité.

UN « PARC » QUI ORCHESTRE LES FLUX POUR SE RENDRE ACCESSIBLE

PARC OUVERT

Les échanges avec les participants ont révélé la nécessité d'élargir le périmètre de réflexion du « Parc » afin :

D'étendre la réflexion au-delà du mur anti-crue, du quai aux berges, pour ne pas perdre le rapport à l'eau et à la rive.

« Je comprends vos contraintes techniques et urbanistiques mais penser le parc sans se poser la question de l'accès à l'eau est une aberration ! »

De penser le parc comme une « séquence » métropolitaine qui s'appuie sur les rives de Seine et s'articule avec les aménagements des communes périphériques (Alfortville, Vitry...) en travaillant la continuité paysagère.

De programmer le parc dans sa capacité de résonance avec l'offre de services à proximité, dans son rapport au Parc des Cormailles à Ivry, mais aussi aux espaces verts des autres communes dans un rayon de 10km, afin de prendre en compte notamment Charenton ou le Bois de Vincennes.

D'articuler des lieux et des milieux :

- **(Re)connecter le parc à la Seine, à l'eau** mais aussi aux autres éléments naturels tel que le vent, fortement ressenti lors de la balade à vélo.
- **S'inspirer d'opérations** comme le « quai des plantes » (Nantes) **qui croise pépinière et ambiance Guinguette** pour végétaliser rapidement les quais.
- **Créer une graduation d'usages et de végétation en lien avec le bâti** pour concilier usages de proximité, préserver l'intimité des riverains, et rayonnement métropolitain sur les quais.



UN « PARC » QUI ORCHESTRE LES FLUX POUR SE RENDRE ACCESSIBLE

PARC OUVERT

En matière de paysage, les participants s'accordent sur plusieurs principes :

Une organisation en alvéoles, qui ne soit pas uniquement une étendue d'herbe mais qui se compose de « cocons », tels des petites îles et lagunes qui structurent le parc en se jouant des facteurs d'ambiance.

Des espaces plus exposés aux flux et dégagés visuellement, permettant notamment les jeux collectifs et rassemblements populaires.

Des espaces plus protégés, privilégiant les rencontres plus intimes, mais aussi de cultiver un esprit « explorateur » notamment chez les plus petits.

Des espaces préservés de l'homme qui agissent comme des réservoirs de biodiversité. L'enjeu étant de préserver la dimension sauvage de la nature.

Des aménagements spécifiques qui « font entrer l'eau au cœur du parc », qui permettent de ressentir l'eau, de la toucher même si ce n'est que pour y tremper les pieds...

« Moi, je ne veux pas d'un parc comme Cormailles, qui soit juste un espace d'herbe. **Ma fille, elle préfère aller à Bercy, y'a des papillons...** C'est plus sauvage... »

« J'ai participé aux ateliers Gagarine et pour les familles, la référence à Ivry, c'est le parc des Cormailles. (...) Le parc des Cormailles manque d'espaces d'intimité, c'est trop dégagé. **Il faut plusieurs ambiances, plusieurs décors.** »

Dans l'imaginaire des habitants, le « parc » est :

→ **un espace (ou)vert au cœur d'un rhizome qui interagit avec l'eau et se relie aux Ivrynages** mais aussi à d'autres espaces verts de la commune via un réseau de cheminements qui fait l'éloge de la nature en ville.

→ **un poumon vert, poreux** dont la végétation pollinise les rues adjacentes, traverse le cours de l'industrie et s'infiltre dans les mailles de la ville.

→ **Un archipel d'espaces qui accueille une variété d'aménagements pour faire varier les usages, les ambiances.**

UN « PARC » QUI MIXE LES ÉCHELLES

IDENTITÉ DU PARC

L'identité du parc tient à sa localisation géographique (située à la confluence des deux fleuves) mais aussi à son histoire ouvrière, dont les vestiges industriels sont devenus des bâtiments remarquables : usine CPCU, usines des eaux, chaufferie...

Il faut en travailler les articulations.

L'articulation de l'Histoire (des lieux) et le récit (du projet urbain)

→ **S'appuyer sur l'esprit des lieux, ses emprises industrielles (halle Sagep, CPCU...) pour construire des aménagements singuliers qui permettront de se distinguer** des autres destinations « fraîcheurs ».

→ **Scénographier le « parc » pour en faire une vitrine créative et artistique, des savoirs et savoir-faire locaux**, sans perdre le lien avec l'eau.

L'articulation des échelles de grandeur

→ **Articuler l'infiniment petit, le fragile, et l'infiniment grand** : préserver la biodiversité, le vivant, par nature fragile, tout en programmant des bâtiments XXL qui ont vocation à rayonner à l'échelle métropolitaine.

→ **Articuler services du quotidien** à destination des nouveaux habitants et **équipements de Seine** à destination des visiteurs.

→ **Articuler des espaces dédiés aux rassemblements, aux pratiques créatives et des espaces plus diffus dédiés à la ballade et à des activités plus contemplatives.**



UN « PARC » QUI MIXE LES ÉCHELLES

IDENTITÉ DU PARC

Certains participants proposent de commencer par faire l'inventaire des lieux à (ré)inventer pour mieux se saisir des particularismes et opportunités de chacun des bâtiments, dans leur forme, leur emplacement, leur dimensionnement ...

- **Les halles SAGEP** sont décrites par les participants comme un **bâtiment-interface** entre les logements, le parc et la Seine mais aussi entre Ivry-port, Vitry et Alfortville. Installé à l'entrée Sud du parc, il devient un **bâtiment « signal »**.
- **Le CPCU**, en raison de sa cheminée, est un **bâtiment totem**. Situé à la Confluence de la Seine et de la Marne, c'est un repère urbain qui structure la *skyline* d'Ivry.
- **L'usine des eaux de Paris**, aujourd'hui réserve des arts de la Ville, abrite des trésors qui ne sont pas accessibles. C'est un bâtiment « pivot » situé entre les Halles *Sagep* et le CPCU.
- **La halle Mazet**, est une halle de petite échelle, **rattachée à son îlot**, certainement à destination d'usages sportifs pour réaliser des activités de plein air, mais abritées.
- **L'usine St Raphael** est un **emblème en raison de sa signalétique** perceptible de l'A4.
- **La passerelle aux câbles** et son **estacade** qui deviendra demain un quai logistique pour l'entreprise Paprec, pourrait devenir une porte d'embarquement pour des croisières touristiques mais aussi un « balcon avec vue sur Seine » à certaines heures de la journée.

Les Halles SAGEP, un Eldorad'Eau

En raison de sa localisation et de son potentiel architectural, la Halle SAGEP cristallise de nombreuses attentes qui se sont précisées suite à la préfiguration des Berges et l'ouverture de la Guinguette. **Le souhait des habitants est d'étendre son ouverture tout au long de l'année pour en faire une polarité (ré)créative qui travaille notamment son lien avec la Seine.** La Halle est située à proximité de la rue de la Baignade d'où cette aspiration à impulser des activités nautiques. Cette ancienne usine des eaux est aussi située à proximité du centre de recherche sur la qualité de l'eau. Enfin, cette halle, en raison de ses fonctions originelles, est reliée aux bassins qui font l'objet d'une réflexion architecturale dans le cadre de l'opération «Réinventer la Seine».



ÉLÉMENTS DE CONCLUSION POUR LE PROJET URBAIN

La programmation et l'aménagement du parc, en raison du foisonnement de pratiques et d'équipements, pose la question du « juste » équilibre à trouver entre toutes ses fonctions et de son HARMONIE pour réaliser un aménagement « qui ménage la Nature ». En effet, il s'agit de faire cohabiter des usages et des pratiques variées dans un espace-temps partagé et évolutif. Cette coexistence d'activités peut créer de la cacophonie, du désordre et des conflits d'usages.

Pour trouver le bon TEMPO, c'est-à-dire le « juste » équilibre entre des publics, des activités, des ambiances..., il convient :

D'ORCHESTRER :

- **les flux** (piétons, vélos, voitures, camions pour la logistique, péniches, Navibus,...) pour que ces différents modes de transport et de déplacement cohabitent sans risque et sans générer des nuisances excessives.
- **les activités** en fonction de la diversité des publics, des temporalités, des heures du jour et de la semaine, des saisons.

DE MIXER :

- les publics, les profils, les activités, les genres.
- les ambiances, les (micro)lieux qui n'ont pas tous la même morphologie, le même caractère...
- les activités ordinaires du quotidien qui entrent en conflit ou en tension avec les activités extraordinaires qui font événement (...)

DE SYNCHRONISER :

- **La temporalité des chantiers**, pour s'assurer que la livraison des aménagements soit corrélée avec l'offre de services proposée aux habitants, visiteurs, riverains...
- **les transports**, notamment pour répondre à la variation des flux qui n'ont pas les mêmes intensités en semaine, le week-end, en fonction des saisons...

D'HARMONISER :

- **les séquences d'aménagements** pour ne pas créer de rupture paysagère avec les autres aménagements des communes périphériques (cf. points de vigilance suite à nos ateliers sur l'eau)
- **les « paliers »** entre le plateau (la ville et son faubourg), le parc (espace vert habité), les quais (piétonnisation), les rives et le fleuve...

En conclusion, pour faire de ce parc **UNE DESTINATION** à la fois populaire et singulière, inspirons-nous de la métaphore musicale pour définir sa programmation. L'enjeu est de s'appuyer sur ce parc pour créer de nouvelles **PARTITIONS URBAINES** qui donnent du **RYTHME** à ce secteur, sait faire varier les **TEMPOS** pour s'adresser à **TOUS LES STYLES, TOUS LES PUBLICS** sans tomber dans le piège de la cacophonie ou de l'aseptisation des lieux.

Un parc, ça se réveille, ça s'étire, ça s'agite, ça se rétracte, ça s'endort, bref, ça vit !

ATELIER BETA

Après-midi

ENJEUX : (A)MÉNAGER UN PARC HARMONIEUX ET TROUVER LE BON TEMPO EN TERMES D'ANIMATION !

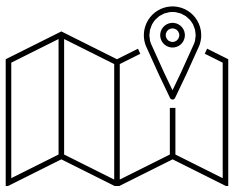
Présentation de l'exercice

En raison d'un temps contraint, l'exercice **BETA Programme** s'est focalisé sur les **(Pop) actions** à mettre en œuvre d'ici 2-3 ans.

Les « pop » actions sont des interventions légères qui permettent, rapidement, de préfigurer des usages ou de répondre à des enjeux en termes d'aménagements.

Chaque groupe, composé de 4-5 personnes, devait proposer et localiser les « pop » actions pour chaque thématique du BETA Programme.

L'exercice a duré 30 minutes. Les participants ont restitué leurs propositions et leurs intentions en séance plénière ce qui nous a permis d'engager le débat et de confronter les points de vue.



Localiser des **(Pop)actions** à mettre en œuvre d'ici 2-3 ans.

Résultats

Cet exercice a généré **plus de 30 propositions** dont certaines sont redondantes.

Nous avons ainsi pu mesurer la convergence de certaines idées entre les groupes.

Ces idées, restituées dans un format brut, sont renseignées dans le tableau ci-dessous.

Nous avons aussi localisé les idées qui permettent de dégager des zones d'interventions prioritaires.

La portion « sud » cristallise de nombreuses actions en raison d'une activation déjà amorcée (Guinguette + piétonnisation) que les participants souhaitent amplifier.

La portion « nord », située au pied de l'usine CPCU (grande cheminée), a suscité de l'intérêt mais, manifestement, les participants ne s'y projettent pas à court terme pour mener des « pop » actions.

UNE « POP ACTION » PRIORITAIRE À METTRE EN ŒUVRE D'ICI 1 à 5 ANS

B BÂTIMENTS & INFRASTRUCTURES

E ENVIRONNEMENT & ESPACE PUBLIC

T TRANSPORTS & MOBILITÉS

A ACTIVITÉS & ANIMATIONS

GRUPE 1

- Continuer les **aménagements des berges** (points d'eau, abriter les terrains de sport)
- **Occuper la halle SAGEP à l'année** (concerts, brasserie) ou exposition d'art contemporain gratuite

- **Utilisation de la friche d'1 hectare entre le CPCU et Colonel Fabien**, Sallenave

- **Différencier au niveau des berges les pistes piéton/vélo** (terreplein, peinture au sol...)

- **Evènement annuel** : brocante, marché **sur les berges** (ex: rdv food truck européen St Maur)

GRUPE 2

- **Projet autour des 2 halles SAGEP** et des EAUX et du **linéaire de quai libéré**
- **1 séquence** autour du Quai Henri Pourchasse

- **Aménagement temporaire d'espace vert / espace de jeux sur le quai Henri Pourchasse**
- **Une pépinière d'arbres** pour préparer les plantations futures

- **Navettes Fluviales**
- **Liaison piétonne entre rue Gunsbourg et les quais**
- **Aménager des accès à l'eau**

- Un **marché**
- Conserver les **activités culturelles de la guinguette toute l'année**
- **Créer un lieu de vie sur le Quai Henri Pourchasse**

GRUPE 3

- HALLE SAGEP :
- **lieu culturel rayonnant** (ville / département / région / monde)
- **lieu de ressources pour l'accueil d'initiatives de production et de création**
- lieu de **détente** et de **restauration**
- **ouvrir la halle SAGEP** pour créer une dynamique **dès maintenant**
- **appeler aux projets**

- **Conserver la biodiversité existante**
- **Pépinière d'arbres** avant leur plantation définitive
- **Variations de reliefs** (tertre, zones humides,...)

- **Parking silo (avec roof top)**
- **Transport fluvial**
- **Transition port / plateau** (navettes)
- **Bus navettes**
- **Améliorer les pistes cyclables au niveau de la CPCU**

- **Aménagements pour adolescents** (bruit, sport, citystade, événements bruyants / festifs)
- **Piscine**
- **Guinguette estivale**
- **Protection jeux/lieux sportifs**
- **Marché** (à l'année)

GRUPE 4

- Mise en état des **2 halles > salles polyvalentes**
- Aménager des **aires de jeux et city stade** et autres

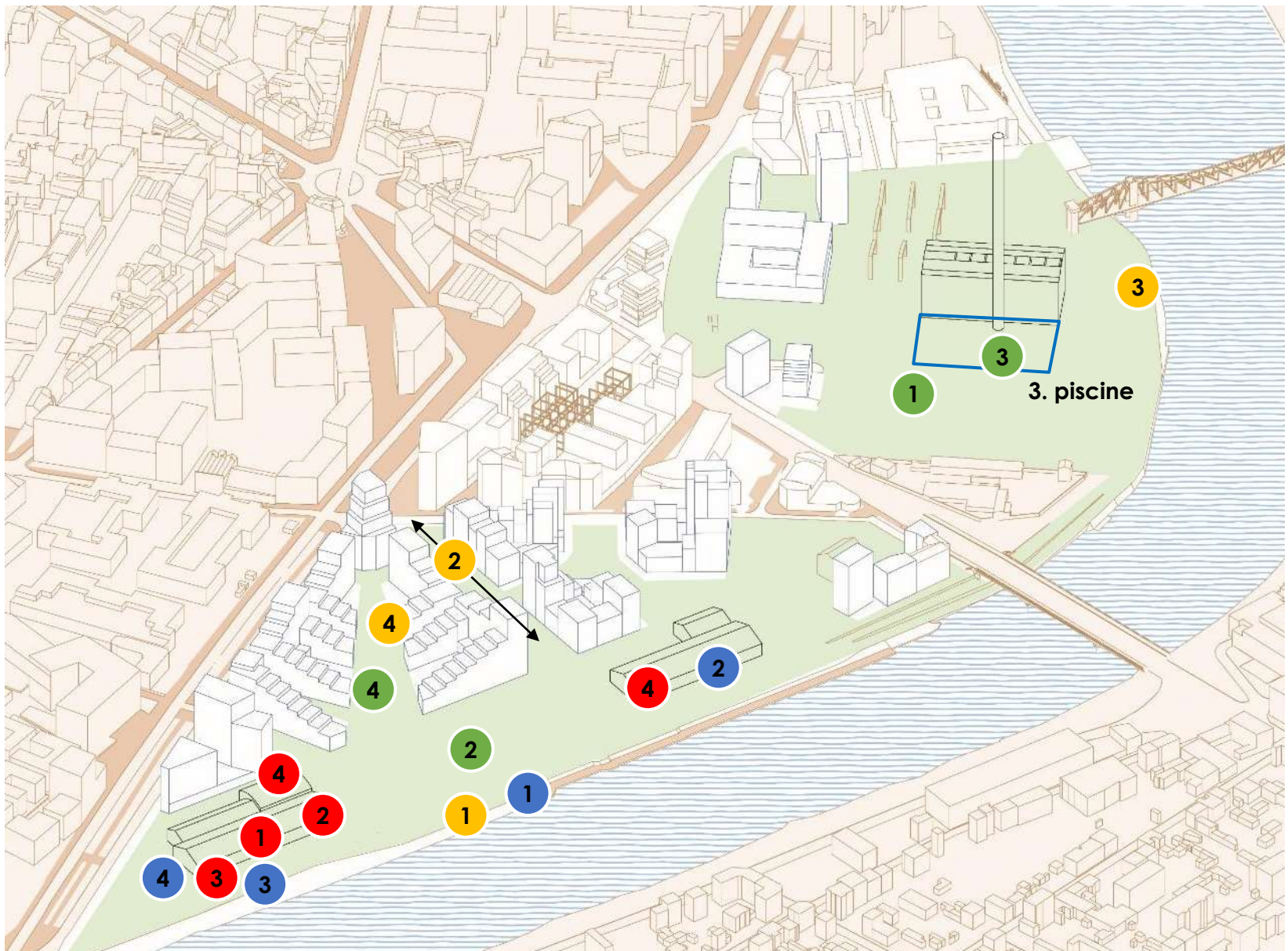
- Que les **terrains** soient clairement **identifiés propriété de la ville**
- Que toute la partie « **prairie** » soit **accessible** aux ivryen.nes

- La **coulée verte du parc sud au Fort d'Ivry**
- Des **navettes gratuites** pour aller aux berges
- Installer plus de **racks vélos, stations vélib'**

- Mise en place d'un **marché de producteurs locaux**
- Des **activités liées au zéro déchet**

UNE « POP ACTION » PRIORITAIRE À METTRE EN ŒUVRE D'ICI 1 à 5 ANS

B
E
T
A



SUITES À DONNER
NOS PROPOSITIONS

SUITES À DONNER : NOS PROPOSITIONS

Pour donner suite à cet atelier nous préconisons de :

Travailler la mise en application des enjeux lors d'un workshop avec le reste du groupement et la sadev pour assurer le tuilage

Approfondir les enjeux par le biais d'ateliers spécifiques à travailler avec des acteurs directement concernés et aguerris à certains usages :

- Aménagements sportifs et pratiques libres
- Programmation des halles et équipements

Identifier une « bande d'habitants » et la valoriser

- Des habitants qui se sentent investis et se sentent concernés sur des sujets larges
- Une posture de garants de la méthode, de la vision et de leur appropriation par la maîtrise d'œuvre
- Des modalités d'implication et de valorisation à inventer

Mettre en place un apéro pop afin de :

- Donner de la visibilité aux actions de concertation entreprises
- Partager les enjeux issus des ateliers à une audience élargie

Ateliers Aménagements du « Parc »

11/10/2021

ZAC Ivry Confluences • Maitrise d'œuvre Urbaine

Urbanisme / Architecture / Paysage / Environnement / Concert'action

